

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2015

Numéro 6



UNE RENTRÉE SUR LES RAILS



AGENDA

Le meilleur du
18^e arrondissement

► P.06



ÉVÈNEMENT

Nuit Blanche

► P.07



FOCUS SUR

Budget participatif : à
vous de voter !

► P.16



REGARDS SUR LA VILLE

Travaux des vacances
dans les écoles du 18^e

► P.18



ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e



RHIZOMES

Chaque année de fin juin à mi-juillet le festival Rhizomes plante son décor idéal dans les jardins du 18^e. Il y en avait pour tous les goûts : les jeunes et les vieux, les petits et les grands, les amateurs et les initiés. Tous se sont retrouvés dans l'amour du son aux quatre coins du 18^e car l'histoire d'amour entre Rhizomes et les habitants ne fait que grandir et c'est pour ça qu'on l'aime.



PARIS LIBÉRÉ !

Pour commémorer le 71^e anniversaire de la libération, le 25 août, Eric LEJOINDRE et la municipalité ont rendu hommage à tous ceux qui hier comme aujourd'hui combattent pour la paix, la liberté et les droits de l'homme. Les premiers journaux libres vont paraître dans Paris presque entièrement libéré.



TONY HAWK'S À L'EGP

Il y avait foule devant les grilles de l'Espace Glisse Parisien (EGP) le plus grand skate indoor de France dans le 18^e.

Le 17 juillet sous un soleil de plomb Tony HAWK'S pionnier du skate a enchaîné des sauts monstrueux pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes venus de tout Paris et sa banlieue.

APRÈS MONTMARTRE, LA PORTE MONTMARTRE MET DE L'ART SUR SES POTELETS

« La honteuse lâcheté de nos mœurs nous empêche de lever les yeux pour admirer le sublime », écrivait Fénelon. On subit ainsi la ville, n'en connaissant que ses pas sur le trottoir.

On a pourtant, depuis 2015, une bonne raison de regarder les potelets dans le 18^e autour du square Moskova et du mail Binet. Dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances, ces potelets de personnages, mythiques d'Ulysse, sont l'œuvre mais aussi le labeur d'un Parisien nommé Cyklop et des jeunes du Square Marcel Sembat .





ÉDITO

—
ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

La rentrée dans le 18^e a été marquée par le terrible incendie d'un immeuble privé rue Myrha, qui a fait huit victimes, dont deux enfants scolarisés dans notre arrondissement. Notre émotion à tous s'est exprimée à la mairie, à l'occasion du moment d'hommage organisé le jour même, mais aussi lors de la marche silencieuse qui a réuni de très nombreux habitants. L'ensemble des services de la mairie agit pour proposer aux victimes et à leurs proches le soutien nécessaire et les accompagne dans cette douloureuse épreuve. L'enquête est encore en cours à l'heure où j'écris ces lignes, mais je tiens à saluer les Pompiers de Paris qui sont intervenus avec un grand courage, et les services de la police et de la justice qui ont immédiatement commencé leur travail pour que toute la lumière puisse être faite sur ce terrible drame. Notre arrondissement est aussi directement concerné par le défi que représente l'arrivée de nombreux réfugiés. Je suis, avec mon équipe, engagé pour trouver les solutions pérennes en partenariat avec la Ville, l'Etat et les associations. C'est un travail difficile, de longue haleine. Je sais les difficultés auxquelles nous avons à faire face, je sais aussi l'esprit de solidarité des habitants de nos quartiers.

**LA RENTRÉE, C'EST AUSSI L'OCCASION
DE REPRENDRE UNE ACTIVITÉ OU UN
ENGAGEMENT ASSOCIATIF CITOYEN**

Au-delà de ces sujets, l'été a été l'occasion de préparer la rentrée, notamment en effectuant de nombreux travaux dans les équipements publics, et notamment les écoles, pour permettre aux élèves de rentrer dans les meilleures conditions possibles. Je veux saluer le travail des agents de la ville qui ont suivi tous ces travaux et souhaiter une bonne rentrée à tous les personnels, de la ville ou de l'éducation nationale qui sont entièrement mobilisés aux côtés de la jeunesse du 18^e.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de reprendre une activité ou un engagement associatif citoyen. Le forum du temps libre et des loisirs est un premier moment pour ce faire. Au-delà, le vote pour le budget participatif se tient du 10 au 20 septembre. Je vous invite à y participer, et à continuer à proposer des projets pour nos quartiers.

A tous et à toutes, je souhaite donc une très bonne rentrée 2015. J'adresse un salut particulier à Myriam EL Khomri, élue du 18^e, qui a été nommée Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Je lui souhaite un plein succès dans ces nouvelles fonctions, difficiles mais essentielles.



SOMMAIRE

—



3 OCT. 2015
PARIS
NUIT
BLANCHE



FÊTE DES VENDANGES



LE MAIRE
ET LES ÉLUS
VOTRE RENCONTRE



À VOUS
DE DÉCIDER !
VOTEZ DU 10 AU 26 SEPTEMBRE 2015

www.budgetparticipatif.paris.fr

en direct via votre smartphone

PARIS

BUDGET
PARTICIPATIF



06

Agenda

Les dates à ne pas manquer

07

Événement culturel dans le 18^e

Nuit Blanche

08

Au fil du 18^e

Ce qui se passera dans le 18^e

10

Dossier

La métamorphose urbaine

16

Vos élus à vos côtés

17

Focus sur

Le budget participatif : à vous de voter !

19

Regards sur la ville

Travaux des vacances dans les écoles du 18^e

20

Tribune des groupes politiques

22

Questions d'habitants

Les réponses des élu(e)s

23

Appel à candidature

Infos, adresses, numéros utiles

24

Portrait

Raphaël



LE BILLET DE — CARINE ROLLAND

1^{ère} ADJOINTE
AU MAIRE DU 18^e



UN AUTOMNE DE FÊTES DÉDIÉES AU CLIMAT

En cette fin d'année 2015, le 18^e vous propose de nombreux événements sous le signe de la COP 21, pour une mobilisation engagée et festive.

En préfiguration de la conférence mondiale de décembre dédiée au climat, rendez-vous le 20 septembre pour le Cross Vert, parcours pédagogique et ludique de sensibilisation aux enjeux du recyclage et du gaspillage alimentaire.

Le 3 octobre, Nuit Blanche sera dédiée au climat. Elle prendra ses quartiers entre autres sur la Petite

Ceinture Ferroviaire et au jardin Rosa Luxembourg. La rencontre de l'art et de l'espace public sera de nouveau une occasion de découvrir et redécouvrir Paris, revisitée par les artistes.

La Fête des Vendanges de Montmartre prendra place du 8 au 11 octobre. Cette année, les Vendanges reviennent à leurs valeurs fondatrices de solidarité et de lien avec la société: en 2015, Montmartre fête la Planète. Dans sa beauté, sa fragilité sa diversité. Autant de moments de respiration et de partage où l'engagement et la fête redessinent la ville et inventent l'avenir.



LA COUV'

« Une rentrée sur des rails »

Cette photo a été prise sur les voies ferrées de la Petite ceinture à l'occasion du festival Clignancourt danse sur les rails. Belle opportunité de découvrir ces lieux de vie oubliés (Gare de St-Duen, Gare Ornano) défrichés et transformés pour le ravissement et l'équilibre des petits et grands parisiens. »

Harry ANNONI

La concertation va commencer sur l'avenir de la Petite Ceinture. Suivez l'actualité sur le site internet www.mairie18.paris.fr pour faire vos propositions et donnez votre avis sur ce que ce lieu doit devenir



Photo envoyée par Harry ANNONI, habitant du 18^e dans le cadre de l'appel à candidature pour les couvertures du M18 [plus d'infos page 23].

18^e
MAIRIE

1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric Lejoindre, Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :
Vincent Baldo, service communication
de la Mairie 18^e

Conception graphique & réalisation :
StreetPress & Agence Klar et M18
service communication

Photographies : Erwan Floc'h, Rectorat de
Paris - Sylvain Lhermie, Harry Annoni

Impression : PGE - Saint-Mandé

ISSN : En cours

Dépôt légal : octobre 2008

Tirage : 110 000 exemplaires



AGENDA

#DÉMOCRATIE LOCALE

▶ CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement sera diffusé en direct sur : www.conseil18.fr

lundi 14 septembre à 18h30

lundi 02 novembre à 18h30

> Mairie du 18^e - salle des mariages

▶ PERMANENCE EN PLEIN AIR

samedi 19 septembre à 11h

> Marché de l'Olive

▶ RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT CHAPELLE - ORDENER

jeudi 24 septembre à 19h

> Mairie du 18^e - salle des mariages

#MÉMOIRE

▶ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

mercredi 11 novembre à 10h

> Mairie du 18^e - hall d'accueil

#PARTICIPATION CITOYENNE

▶ VOTE BUDGET PARTICIPATIF

Votez pour vos projets préférés
du jeudi 10 au dimanche 20 septembre

- plus d'info pages 15 et 16 et sur budgetparticipatif.paris.fr

#PETITE ENFANCE

▶ RÉUNION D'INFORMATION « LES MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE »

mardi 22 septembre à 17h

> mairie du 18^e - Salle des fêtes

#ENVIRONNEMENT

▶ EXPOSITION « UN AUTRE REGARD »

par l'association on the green
du jeudi 10 au vendredi 18 septembre

> Auberge de jeunesse Yves Robert

▶ CROSS VERT

dimanche 20 septembre de 12h à 19h

> départ Esplanade N. Sarraute

- plus d'infos page 8

▶ CONFÉRENCE « QUEL AVENIR POUR LA PLANÈTE À LA VEILLE DE LA COP21 ? »

par la médiathèque Vaclav Havel

jeudi 24 septembre de 19h à 22h

> Auberge de jeunesse Yves Robert

▶ ALTERNATIBA

samedi 26 septembre de 10h à 12h

- rue René Binet

#CULTURE

▶ EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE « MÉMOIRE INSTANTANÉES »

exposition de Pag-Ming WAN

jusqu'au mercredi 30 septembre

> Auberge de jeunesse Yves Robert

▶ EXPOSITION SAMUEL GRATACAP « EMPIRE »

du vendredi 11 septembre au dimanche 04 octobre

> Le BAL - 6, impasse de la Défense

▶ EXPOSITION « KITSCH OU PAS KITSCH ? »

du jeudi 17 septembre au dimanche 17 janvier 2016

> Institut des Culture d'Islam -

▶ THÉÂTRE D'IMPRO « LA BIBLIOTHÈQUE »

par la compagnie FALBALA

vendredi 18 septembre et vendredi 09 octobre

> Auberge de jeunesse Yves Robert

▶ THÉÂTRE « L'INCROYABLE MATIN & JOUR »

du lundi 21 septembre au samedi 10 octobre

> Théâtre ouvert - 4 bis, cité Véron

▶ FESTIVAL DU JAMAIS LU

du vendredi 16 au dimanche 18 octobre

> Théâtre ouvert - 4 bis, cité Véron

#MUSIQUE

▶ SCÈNE OUVERTE

jeudi 17 septembre et jeudi 15 octobre

> Auberge de jeunesse Yves Robert

#ANIMATIONS LOCALES

▶ KERMESSES SONORES

samedi 05 septembre de 12h à 21h

> Jardin d'Eole

**ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015 :
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES
PROLONGÉES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015**

Renseignements sur en mairie
ou sur www.mairie18.paris.fr

▶ **TROC DE PRODUITS CULTURELS ET DE PLANTES**

dimanche 06 septembre de 14h à 18h
> Square de Burq - au niveau du 14, rue de Burq

▶ **CONTES**

dans le cadre des rendez-vous en plein air de la goutte d'or
jeudi 10 septembre de 21h à 1h
> Place du Calvaire

▶ **DANSE - « WALLDANCE »**

par la compagnie Les Passagers
vendredi 25 et samedi 26 septembre à 20h
> Esplanade Nathalie Sarraute

▶ **JOURNÉE FESTIVE PAR LES AMIS DE LA LOUVE**

dans le cadre de la fête de la gastronomie
dimanche 27 septembre de 10h à 18h30
> 122, rue des Poissonniers - jardin

.....
#ÉVÉNEMENT

▶ **FORUM DES LOISIRS ET DU TEMPS LIBRE**

samedi 12 septembre de 10h à 18h
- plus d'info sur www.mairie18.paris.fr

▶ **JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE**

samedi 19 et dimanche 20 septembre

▶ **FÊTE DE LA GASTRONOMIE**

du vendredi 25 au dimanche 27 septembre
- plus d'info sur www.mairie18.paris.fr

▶ **FÊTE DES VENDANGES DE MONTMARTRE**

du mercredi 07 au dimanche 11 octobre
- plus d'infos page 9 et retrouvez le programme complet
sur : www.fetedesvendangesdemontmartre.com

.....
#SENIORS

▶ **VISITE DE LA MAISON DE VICTOR HUGO**

visite avec un conférencier
mardi 15 septembre après-midi
- renseignements : association Canopy 06 88 31 18 94
*D'autres sorties sont organisées tout au long de l'année,
se renseigner auprès de l'association.*

▶ **SEMAINE BLEUE**

mercredi 14 octobre
> Mairie du 18^e - salle des fêtes

ÉVÉNEMENT

NUIT BLANCHE
SAMEDI 03 OCTOBRE 2015

**UNE NUIT BLANCHE DANS LE 18^E SOUS LE SIGNE
DE LA COP 21**

La 14^e édition de Nuit Blanche mettra la planète à l'honneur.
Une nuit pour découvrir le 18^e et ses artistes de tous horizons.

C'est la nuit blanche qui aura lieu samedi 03 octobre. Pour cette édition rendez-vous principalement dans le 18^e mais aussi pour la première fois, vous pourrez poursuivre un chemin artistique au delà du périphérique.

Œuvres monumentales ou de street art, performances, installations sonores ou visuelles, etc. Les propositions artistiques de cette Nuit Blanche seront autant d'invitations à découvrir de nouveaux territoires réels et fictionnels et à s'inventer dans la ville.

NUIT 3 OCT. 2015
PARIS
BLANCHE



AU FIL DU 18^e

APPEL À CANDIDATURE FAMILLE À ENERGIE POSITIVE

Pour sa première participation au défi « Famille à Energie Positive », le 18^e a été l'arrondissement qui a eu le plus de participants au défi sur toute l'Île de France (29 foyers).

Une de nos équipes « les Pingouins disjonctés » a été 2^e sur le podium avec 19,5% d'économie réalisée sur sa consommation d'énergie, cela représente en moyenne 400€ d'économies sur leur facture d'électricité et eau ! Nous félicitons tous les participants !

Soirée de lancement en mairie le 20 octobre de 18h à 20h avec DiscoSoupe où vous pouvez vous inscrire à la prochaine édition sur paris.familles-a-energie-positive.fr



UNE MARCHÉ POUR LE CLIMAT

Le dimanche 20 septembre venez participer au CROSS VERT chacun à son rythme à pied, en poussette, en vélo ou en fauteuil roulant, pour inaugurer et célébrer la COP 21.

Le parcours traversera l'arrondissement avec 10 étapes informatives pour nous aider à être éco-responsables (Amap, compostage, tri des déchets, pollution de l'eau, protection de la biodiversité, agriculture urbaine, alimentation).

Habillez-vous avec un accessoire de couleur verte, et rendez-vous dès 12h sur l'Esplanade Nathalie Sarraute. Le cross débutera à 14h de l'Esplanade pour se terminer à 17h avec une DiscoSoupe au Square Carpeaux, jusqu'à 19h.

PARIS DESIGN WEEK

Pour la première fois dans le 18^e, dans les quartiers Goutte d'Or et Clignancourt, découvrez l'évènement Paris Design Week, en synergie avec le salon Maison&Objet.

Pendant une semaine, du 5 au 12 septembre 2015, une dizaine de lieux (boutiques, ateliers, galerie) vous ouvrent leurs portes de 14h à 19h. Vernissage mardi 08 septembre de 19h à 22h, entrée libre.

Professionnels français, internationaux ainsi que le grand public sont invités à découvrir le design sous toutes ses formes à travers un circuit initié par l'association Les Gouttes d'Or de la Mode et du Design

www.madeingouttedor.paris/Actualites

Barbès dans le 18^e !

Découvrez l'effervescence créative de ce quartier novateur à travers un circuit découvert initié pour la première fois, spécialement pour Paris Design Week, par l'association Les Gouttes d'Or de la Mode et du Design.

Dans ce quartier cosmopolite, en perpétuel mouvement, des créateurs, des artisans installent leurs ateliers, leurs bureaux, leurs boutiques, tous unis par une même passion pour cette partie du 18^e, riche de ses multiples différences, sources d'inspiration infinies pour la création.



MONTMARTRE FÊTE LA PLANÈTE !

Pour la 82^e édition, nous célébrerons cette année la Planète, du 7 au 11 Octobre. A l'honneur : le partage, le respect, un hommage à l'environnement et à l'humain. Le 18^e arrondissement accueillera plus de 500 000 visiteurs. Mélanie THIERRY et le chanteur Raphaël seront les parrains de l'événement.

Voici en quelques lignes les rendez-vous principaux :

- des expos, du cinéma, des chorales, des conférences, des concerts, des scènes ouvertes, des déambulations, un feu d'artifice au pied du Sacré Coeurs, des bals !
- ne pas manquer le Grand Bal Cosmos-Polite de clôture de la Fête de 17h à 20h au Square Louise Michel.

Mais aussi....

- visite des vignes du 18^e et dégustation du rosé solidaire du Clos Montmartre ;
- des balades vertes, visites insolites avec 3 guides : connaissez-vous réellement le 18^e ? Dans les jardins partagés, les jardins publics, les jardins privés, sur les toits etc. ;
- des événements autour du goût sous toutes les coutures, notamment à l'École du Goût dans le Jardin St Pierre ainsi que le célèbre Parcours du Goût ;
- aux 3 baudets, nous ferons chanter le vin, et le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux invitera le public à déguster des vins de Bordeaux. Nous aurons également la chance de proposer une présentation exceptionnelle de la Cité des Civilisations du Vin, qui ouvrira bientôt ses portes à Bordeaux. Tout ceci, en musique avec le ténor Marco Avallone et la soprano Eleonore Lemaire, accompagnés à l'accordéon ;
- une programmation d'ateliers sur-mesure pour les petits.

Et bien sûr nous dégusterons le rosé solidaire du Clos Montmartre, toujours vendu par le COFAS au profit des oeuvres sociales du 18^e.

Tous rendez-vous sont pour la majorité gratuits, parfois sur réservation à partir du 14 septembre ici www.fetedesvendangesdemontmartre.com





DOSSIER

**LA MÉTAMORPHOSE URBAINE AUX PORTES DU 18^E :
PARIS NORD EST ÉLARGI**

Chapelle internationale, porte de la chapelle / image - jury de concours architecture

.....
**DU GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN À PARIS NORD EST ELARGI : 13 ANS D'UNE
MÉTAMORPHOSE URBAINE CONTINUE AUX PORTES DU 18^E.**

En 2002, la Ville de Paris lance le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) sur les portes de Paris. Dans le 18^e, toutes les portes sont concernées. Il s'agit alors de remédier aux problèmes d'enclavement dus à des infrastructures encombrantes tout en favorisant le développement économique et social par la création ou la réhabilitation d'équipements publics, l'amélioration du cadre de vie et l'installation de nouvelles activités. L'arrivée du tramway jusqu'à la porte de la Chapelle, les travaux menés à la porte de Montmartre, la porte de Clignancourt ou à la porte de St Ouen, découle de ce GPRU qui a impulsé des améliorations toujours en cours.

Considérées par le passé comme des territoires périphériques, les portes de Paris et encore plus celles du 18^e sont aujourd'hui le cœur de la métropole. Le fort développement urbain, économique et culturel du nord de Paris et notamment de Plaine Commune en a fait un lien nécessaire avec le centre parisien. Par ailleurs, ce sont les derniers secteurs disposant de grandes réserves foncières. Les portes du 18^e sont devenues un territoire stratégique pour plusieurs raisons : la nécessité de poursuivre le développement économique de Paris en synergie avec le nord de la capitale, l'augmentation des besoins en logements, l'importance de désenclaver ces portes pour permettre de nouvelles dynamiques sociales.

Afin d'anticiper ces évolutions et de garantir leur cohérence, la Ville de Paris lance en 2004 « Paris Nord Est », une étude urbaine sur un périmètre spécifique de 200 hectares à cheval sur le 18^e et 19^e c'est-à-dire de la porte de Clignancourt à la porte de la Villette. Il s'agit de fixer les objectifs de l'aménagement futur de ces sites.

Ces études ont abouti sur ce qu'on appelle des « schémas directeurs » ou « plan guide » dans lesquels, sur la base des diagnostics techniques, sont proposés une nouvelle organisation viaire, le volume de logements possibles, l'implantation de nouveaux équipements et des locaux d'activités.

Parmi les secteurs du 18^e en étude depuis 2004 dans Paris Nord Est, il y a Gare des Mines, Chapelle International, Chapelle Charbon et Hebert. Les premières opérations ont débuté dans le 19^e à partir de 2011, ce qui a permis d'affiner les études menées dans le 18^e. A Chapelle International, la concertation est lancée en 2008 et un architecte-urbaniste, Djamel Klouche, est désigné en 2009.

En 2013, Paris Nord Est devient Paris Nord Est Elargi. Dans ce nouveau périmètre de 600 hectares, sont intégrées les gares du Nord et de l'Est. Ces deux gares qui se tournent le dos, constituent pourtant un enjeu majeur car elles sont tournées vers l'Europe. L'arrière gare cosmopolite, le quartier autour de l'hôpital Ferdinand Vidal en restructuration, le boulevard de la Chapelle qui constitue une barrière urbaine, la Goutte d'Or et le quartier sud-chapelle apparaissent aussi comme des territoires à intégrer dans cette nouvelle étude. Cette dernière vise à mettre en cohérence toutes les réflexions et projets en cours dans un périmètre afin d'accompagner avec efficacité les évolutions des sites libérés comme Chapelle Ordener (métro Marcadet Poissonniers).

L'aménagement de ces secteurs ne peut être ni pensé, ni réalisé sans concertation avec les habitants. Il s'agit d'une étape essentielle pendant laquelle sont présentées les études préalables menées par les différents services sur la base du programme municipal voté par les parisiens. La concertation permet de faire évoluer le projet en prenant en compte les aspirations locales et les contraintes techniques.

Parmi les secteurs en projet, Gare des Mines-Fillettes, Chapelle International et le dépôt Chapelle Ordener sont les plus avancés en termes d'étude et d'opérationnel. Pour ces trois projets, la concertation est en cours ou se met en place. La participation des habitants aux réunions publiques, aux ateliers participatifs, aux marches exploratoires est donc primordiale pour l'avancement des projets et leur enrichissement.

Les outils de concertations :

- 1^{er} semestre 2016 : réunion publique sur le projet Gare des mines
- un site internet informatif et participatif pour présenter le projet et permettre à l'ensemble des acteurs de proposer des évolutions : paris-nord-est.imaginons.paris
- une permanence par semaine à la Maison des projets au 40 boulevard Ney
- des ateliers et marches exploratoires en octobre / novembre 2015
- un comité de suivi dont les modalités de fonctionnement seront définies avec la Mairie du 18^e arrondissement qui pourra être élargi en associant les communes voisines. Pour tout renseignement mairie18@paris.fr

Gare des Mines – Fillettes : un projet intercommunal d'échelle métropolitaine

Ce secteur s'étend entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers sur un territoire d'environ 22 hectares de part et d'autre du boulevard périphérique. Il fait l'objet d'un partenariat depuis 2008 avec Plaine Commune, St-Denis et Aubervilliers pour un aménagement en commun. Le périmètre concerne le territoire parisien du 18^e sur environ 15 hectares, et celui de Plaine commune sur environ 7 hectares. Il intègre les stades et gymnase des Fillettes, le square, la cité et le groupe scolaire Charles Hermite, le lycée technique Camille Jenatzy et les logements de l'allée Valentin Abeille.

Le projet prévoit la création d'un nouveau quartier intercommunal à horizon 2030. Sont attendus de 1700 à 2000 logements neufs accompagnés de bureaux, commerces et équipements publics. Il est organisé autour d'une esplanade réalisée en couverture du périphérique de manière à créer un ensemble continu entre la cité Charles Hermite et Plaine Commune. L'esplanade sera bordée par deux immeubles – pont à l'ouest et à l'est.

Ce projet a été sélectionné par l'Agence Nationale de Renouveau Urbain pour son programme 2014-2020 ce qui va permettre d'accompagner les investissements faits par la ville.

Les principaux objectifs du projet sont :

- franchir le périphérique vers Plaine Commune via l'esplanade grâce à des liaisons douces ;
- ouvrir la cité Charles Hermite au projet urbain ;
- créer une polarité bâtie à la porte de la Chapelle en intégrant le marché des 5 continents et la porte d'Aubervilliers ;
- rétablir des liens est-ouest via une promenade plantée entre l'allée Valentin Abeille et la porte d'Aubervilliers.

Ces éléments ont été présentés lors de la réunion publique qui s'est tenue le 8 juillet dernier en mairie du 18^e.

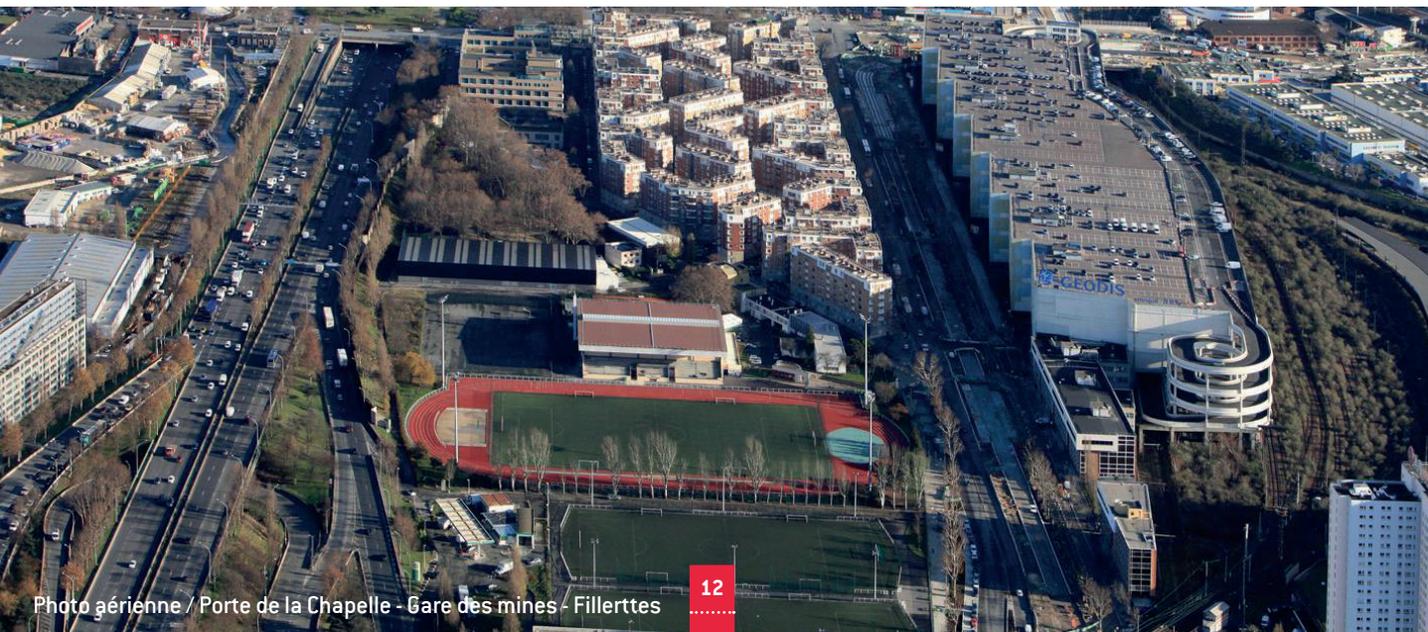
A la suite de cette réunion, une marche exploratoire et des ateliers vont être mis en place d'ici la fin 2015 afin de permettre aux habitants de prendre connaissance des éléments techniques du projet. Cette phase de la concertation permettra aussi d'arrêter certains éléments du programme non aboutis comme :

- la relocalisation des terrains de sport ;
- la hauteur des immeubles ;
- la répartition logement/activité ;
- les espaces publics et la présence du végétal ;
- la localisation du marché des 5 continents et son contenu ;
- l'intégration des besoins en logements étudiants du futur Quartier Universitaire International du Grand Paris (Campus Condorcet, Aubervilliers) ;
- l'intégration de la liaison expresse CDG Express.

L'étude urbaine menée actuellement par l'agence de Christian Devillers va permettre de fixer les objectifs de la future Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) après avoir intégré les apports de la concertation. Dans le même temps, une étude d'impact, est en cours de réalisation. Il s'agit d'une obligation légale qui permet d'évaluer les conséquences d'un projet urbain sur le plan environnemental (biodiversité, acoustique, qualité de l'air). Il devrait être rendu courant 2016.

Après la concertation et l'étude d'impact, une ZAC pourra être créée (début 2017). Un aménageur sera alors désigné et chargé par la Ville de Paris et Plaine Commune d'exécuter le programme décidé.

Le site internet paris-nord-est.imaginons.paris vous informera des dates de la marche exploratoire et des ateliers. Une plateforme de dialogue permet à tout à chacun d'enrichir le projet de ses remarques. Si vous souhaitez recevoir des informations à propos de l'avancement de Paris Nord Est Elargi ou de Gare des Mines vous pouvez demander à être inscrit sur mairie18@paris.fr.



Chapelle International : l'ambition d'une transformation urbaine novatrice



Chapelle internationale après démolition des entrepôts de la SNCF (septembre 2015)

Sur des anciens terrains ferroviaires, entre le boulevard Ney et le rond-point de la chapelle, derrière les immeubles, émerge un nouveau quartier : Chapelle International.

Depuis 2008-2009, la Ville de Paris, la SNEF, aménageur de l'opération, Djamel Klouche et les habitants via le Comité de Suivi dessinent le nouveau visage de la Porte de la Chapelle.

Chapelle International se caractérise par ses grandes émergences, dont certaines iront jusqu'à 50 m de haut, tournées vers le Sacré Cœur pour offrir un maximum de vues aux futurs résidents. 900 logements dont 600 familiaux et 300 réservés aux étudiants, jeunes travailleurs et travailleurs migrants sont attendus. La RIVP, bailleur de la Ville, SOGEPROM, promoteur et la SODEARIF sont déjà désignés pour la construction d'une partie des logements. La proximité avec les voies ferrées permet l'installation d'une halle logistique embranchée au fer et construite par la SOGARIS. Cette halle de 40 000 m² supportera en toiture 5 000 m² d'agriculture urbaine et 3 000 m² d'aires de sport ouvert au public. Coté espace public, une attention particulière sera portée pour renforcer la présente du végétal. Pour mêler activités et logements, Djamel Klouche a inventé le concept de SoHo, Small Office Home Office.

En bas des tours de logements, sur un socle de 7 m,

8 000 m² locaux d'activités attachées à des logements seront proposées aux professions libérales, commerçants, startups, etc souhaitant s'installer. Ces travaux seront gérés par la RIVP.

En plus, pour répondre aux besoins des entreprises, 33 000 m² de bureaux sont commercialisés coté boulevard Ney.

De nouveaux équipements publics sont à venir : une école, une crèche, un gymnase et une maison des pratiques artistiques et amateurs.

Actuellement, l'ensemble des bâtiments ferroviaires ont été démolis, le terrain est en cours de viabilisation pour accueillir les 1^{ères} constructions qui débiteront au 1^{er} semestre 2016. Les premiers logements sont attendus pour 2018.

Pour suivre les évolutions de ce projet, une frise de 50 m de long a été installée en face de la station de tram Porte de la Chapelle. Une lettre d'information est diffusée par la SNEF, elle est téléchargeable sur mairie18.fr.

Par ailleurs, un comité de suivi se réunit environ une fois par trimestre afin de donner son avis sur les avancées du projet. Si vous êtes riverain et souhaitez y participer, vous pouvez en faire la demande sur mairie18@paris.fr.

Pour toute autre information vous pouvez consulter paris-nord-est.imaginons.paris ou www.espacesferroviaires.fr/operation/chapelle_international-o-16



Michel NEYRENEUF

Adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement

INTERVIEW

POURQUOI LES OPERATIONS D'URBANISME METTENT AUTANT DE TEMPS A EMERGER ?

Pour fabriquer de la ville, il faut s'armer de patience. Et répondre à beaucoup de questions : Pourquoi construire, où, quand, comment, et à quel coût et dans quelles contraintes ?

L'urbanisme fait intervenir beaucoup d'intervenants, parfois aux intérêts divergents, qu'il faut arriver à coordonner et orienter dans le sens des objectifs que la municipalité s'est fixés.

Après avoir identifié la zone à aménager, les élus fixent les objectifs de l'aménagement. Ces objectifs sont en règle générale présentés lors de la dernière élection municipale et légitimés par le vote des habitants. C'est sur cette base que les services techniques travaillent. Pour aider à arrêter ces objectifs, les élus et les services sont aidés par des « maitres d'œuvre » : architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes.

Après avoir été désignés, ce qui peut prendre du temps, les maitres d'œuvre réalisent un diagnostic technique et proposent des orientations d'aménagement avec des faisabilités en termes de logements, d'équipements publics, de bureaux etc. Cette étape peut être longue car elle nécessite des allers-retours techniques entre maitre d'œuvre, services et élus pour arbitrer certaines options.

Dans le même temps, les premières propositions sont montrées aux habitants en réunions publiques. La concertation avec les habitants démarre, elle va suivre et permettre l'évolution du projet jusqu'à sa réalisation.

Une fois les objectifs fixés, les orientations de programme (ce qui va être construit et dans quelle proportion) et d'aménagement (l'organisation spatiale et viaire) arrêtées, il faut parfois modifier le Plan Local d'Urbanisme. Ce document affecte la destination et l'usage du sol dans une commune. Il est opposable à toute personne désirant construire et les permis de construire délivrés doivent être conformes à ce document. Il permet donc de planifier l'urbanisation d'une zone qui est parfois non permise en raison de l'usage actuel (zone industrielle, par exemple). Cette modification prend du temps car elle est soumise à enquête publique. Pendant cette phase tout un chacun peut faire des observations dans un registre en mairie. Enfin une fois le PLU adapté, la ville désigne un opérateur (sauf si elle souhaite conduire les opérations elle-même) : c'est l'aménageur. Ce dernier va conduire les négociations foncières auprès des différents propriétaires de la zone à urbaniser. Il se fait aussi accompagner d'un maitre d'œuvre qui va affiner le programme, définir le cadre architectural et paysager pour les futurs maitres d'ouvrage et leurs maitres d'œuvre et aider l'aménageur dans la conception et l'exécution des travaux.

L'aménageur est chargé d'acquérir les terrains (à l'amiable ou après expropriation ce qui prend aussi du temps), de les viabiliser (eau, électricité, gaz, égouts, etc.) et de les commercialiser auprès de maitres d'ouvrage (bailleurs sociaux, promoteur, Ville, etc.) en exécution du programme décidé. Pour mener tout cela, la Ville et l'aménageur se dotent d'outils juridiques et financiers comme la ZAC ou le PUP (projet urbain partenarial).

La phase la plus visible du public est le chantier mais il est seulement l'aboutissement d'un processus qui parfois peut durer plus de 10 ans entre la première idée et sa réalisation. Ce long processus est aussi le fait de la réglementation de l'urbanisme qui souhaite garantir une protection de l'environnement, l'information et la concertation des habitants tout en répondant aux objectifs sociaux et économiques du territoire.



VOS ÉLU(E)S À VOS CÔTÉS



RÉNOVATION À CHÂTEAU ROUGE

Vous l'avez constaté, d'importants travaux ont lieu actuellement à Château Rouge. C'est pour une bonne nouvelle : la station de métro aux carreaux blancs dessinés par Hector GUIMARD s'agrandit et se rénove.

Grace à la mobilisation continue de l'équipe municipale, et de certaines associations de quartier, la rénovation de la station Château Rouge sera prochainement une réalité. Cette station doit aujourd'hui s'adapter pour améliorer le confort de ses 20 000 voyageurs quotidiens, en s'équipant d'un nouvel accès situé au centre de la place, du côté de la rue Custine, afin de mieux répartir les entrées et les sorties en station.

Cet accès permettra aussi de désengorger l'accès principal de la station notamment le samedi, jour de marché pour vivre des moments de grâce.

Les travaux ont démarré depuis juillet dernier, et devraient durer jusqu'en 2017.



EN PERMANENCE AVEC VOUS

Après Guy Môquet, l'Olive, Damrémont, Ornano, Eric Lejoindre et les élus municipaux ont tenu une permanence estivale « hors les murs » dans le quartier Jules Joffrin.

Des échanges constructifs ont eu lieu sur les projets portés par la Mairie autour de la Gare de Saint-Ouen ou encore les travaux de rénovation de la piscine Amiraux. De nombreuses personnes ont pu s'exprimer tant sur leur vie quotidienne que sur l'évolution du cadre de vie. La propreté reste d'ailleurs un sujet de préoccupation majeure.

Les habitants ont exprimé leur souhait de voir les efforts se poursuivre pour améliorer la qualité des interventions sur la propreté en priorisant les actions. Ce fut l'occasion pour les élus d'évoquer par ailleurs les projets pris en compte dans le cadre des budgets participatifs, notamment ceux visant à améliorer le cadre de vie.

Prochaine permanence hors les murs le 19 septembre à 11h rue de l'Olive.



RENTRÉE SCOLAIRE

En ces jours de rentrée scolaire, les yeux de beaucoup de nos habitants sont tournés vers les élèves de notre arrondissement et leurs professeurs. Eric LEJOINDRE et Philippe DARRIULAT adjoint au maire chargé des affaires scolaires accompagnés de François WEIL Recteur de l'Académie de Paris ont choisi de consacrer le premier jour de cette rentrée, le 1^{er} septembre 2015, au Lycée Jenatzy et à ses équipements particuliers : mobilier, voitures, machines, outils, etc., ce lycée étant le seul dans Paris à être spécialisé en logistique et maintenance dans le domaine automobile.

Puis toute la semaine l'équipe municipale s'est déplacée dans les établissements pour rencontrer et échanger avec le personnel enseignant des nouveaux programmes, nouveaux calendriers, activités périscolaires, travaux et aussi vérifier la motivation des jeunes écoliers des maternelles et écoles élémentaires du 18^e. Ainsi que leur souhaiter une très bonne rentrée 2015 et du succès dans leurs études !

À VOUS DE DÉCIDER !

www.budgetparticipatif.paris.fr

FOCUS SUR

LE BUDGET PARTICIPATIF, DERNIÈRE ÉTAPE : C'EST À VOUS DE VOTER !

DU 10 AU 20 SEPTEMBRE, VOUS ALLEZ POUVOIR CHOISIR LES PROJETS QUI SERONT RÉALISÉS PAR LA MAIRIE DU 18^E ET LA MAIRIE DE PARIS DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF. CETTE ANNÉE, 60 PROJETS POUR LE 18^E ET 77 PROJETS POUR PARIS SONT SOUMIS AU VOTE DES PARISIENS ET SEULS LES PROJETS AYANT RÉCOLTÉS LE PLUS DE VOIX SERONT CONCRÉTISÉS. VOUS AVEZ LES CLÉS DE L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE VILLE, PROFITEZ-EN !

Je vote quoi ? Où ? Et comment ?

Vous votez pour vos projets préférés parmi ceux qui sont soumis au vote pour chaque arrondissement d'une part et ceux pour Paris d'autre part. Les projets, concernant de nombreuses thématiques comme le cadre de vie, la culture, le sport, l'environnement et proposés par des habitants à titre individuel, des collectifs, des associations, etc., sont consultables sur le site internet du vote budgetparticipatif.paris.fr. Ils seront également consultables dans les lieux de vote, au nombre de 6 dans l'arrondissement (la Mairie, le Syndicat d'initiatives de Montmartre, la cité Traëger, le marché de l'Olive, la bibliothèque Goutte d'Or et la bibliothèque Jacqueline de Romilly).

Habitant dans le 18^e, vous pouvez choisir jusqu'à 10 projets pour le 18^e et 10 projets pour Paris. Petite subtilité néanmoins, vous ne pouvez voter qu'une seule fois. Habitant dans un arrondissement et travaillant dans un autre, vous devrez choisir l'arrondissement (résidentiel ou lieu de travail) dans lequel vous souhaitez voter pour des projets.

Concrètement, le vote se fait soit de manière physique avec un bulletin dans les lieux où se situe une urne dédiée, soit de manière électronique sur le site du budget participatif.

Dans les lieux de vote, vous trouverez un bulletin blanc pour l'arrondissement avec des cases à cocher (maximum 10) et un bulletin de couleur jaune avec des cases à cocher également (maximum 10) pour les projets parisiens. Vous aurez également à disposition des catalogues listant les projets avec leur localisation et leur descriptif. Un agent de la Mairie sera présent sur place pour vous guider.

Sur internet, pour un vote électronique, rien de plus simple, il vous suffit de créer, en quelques clics, votre compte « PARISconnect ». Une fois connecté, vous pourrez sélectionner vos projets favoris. Pour plus de flexibilité, pendant la période de vote, vous pourrez modifier vos sélections. Par ailleurs, noter que le compte « PARISconnect » ne sert pas qu'au budget participatif, il vous permet aussi de discuter avec la ville ou de consulter ses services (emploi, enfants, pass jeunes, taxi, etc.).

Pour avoir plus de précision sur les différents projets, gardez les yeux ouverts, affiches et événements des porteurs de projet se déploient certainement près de chez vous pour vous informer de ce qu'ils souhaitent pour leur quartier qui est également le vôtre et plus largement pour l'arrondissement et la ville.

Les actualités « budget participatif » seront disponibles sur le site de la Mairie du 18^e, la page facebook et twitter, nous les mettrons à jour pour vous permettre de suivre l'organisation des différents événements qui auront lieu dans l'arrondissement. Vous pouvez également poser vos questions au service démocratie locale cq18@paris.fr ou par téléphone 01 53 41 17 56.

Agenda

9 sept. - à partir de 17h30
présentation du budget participatif et des modalités de vote à la sortie de certaines stations de métro dans le 18^e.

10 sept.
début du vote en ligne et dans les 6 points de votes du 18^e (le marché de l'olive, la bibliothèque Goutte d'Or, la bibliothèque Jacqueline de Romilly, la cité Traëger, le syndicat d'initiative de Montmartre et la Mairie).
19h00 - la Salle Saint Bruno
soirée « Budget Participatif 2015 » : les porteurs de projet de la Goutte d'Or sont invités à présenter leurs idées.

12 sept. - gymnase Ostermeyer
Forum du temps libre et des loisirs : agora citoyenne avec un focus sur le budget participatif et une présentation des projets sera faite. Une urne sera également sur place pour permettre aux participants de voter pour leurs projets préférés.

14 sept. - 17h30-19h30 - square Léon
Rendez-vous plein-air de la Goutte d'Or sur le thème « Budget participatif et participation citoyenne »

15 septembre - 17h30-20h
Pot en plein-air avec le Conseil de Quartier Montmartre pour le projet « Installer des assises place Charles Dullin »

17 sept. - 19h00 - Ecole élémentaire Guadeloupe (2, rue de la Guadeloupe)
Conseil de quartier La Chapelle – Marx Dormoy sur les projets pour le quartier qui ont été retenus dans le cadre du budget participatif.

20 sept. - soir
clôture des votes

Si vous n'avez pas tout suivi sur le budget participatif...

Initié par la Maire de Paris, Anne Hidalgo, en 2014, le budget participatif a pour but de donner aux parisiens les clés d'une partie du budget d'investissement de la ville correspondant à 5% du budget d'investissement soit près d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2020.

Si en 2014, pour la première année, les projets proposés émanaient de la Ville, cette année, tous les projets soumis au vote sont issus des propositions des parisiens.

Du 15 janvier au 15 mars, ce sont 5115 idées qui ont été déposées sur la plateforme « Madame la Maire j'ai une idée ». Les services de la ville les ont ensuite analysées sur la base de trois critères pour confirmer leur recevabilité au budget participatif : les projets doivent relever de l'intérêt général, doivent correspondre à du budget d'investissement et entrer dans les compétences de la Ville de Paris.

Jusqu'à fin mai, les projets recevables ont été analysés par les différents services de la ville (Direction des espaces verts et de l'environnement, direction de la voirie, de la petite enfance, des sports, etc.) pour étudier leur faisabilité technique et les budgéter.

En juin, s'est tenue une commission par arrondissement et une commission parisienne rassemblant des élus, les services de la ville, des représentants d'instances de démocratie locale (comme les conseils de quartier) pour valider et sélectionner la liste des projets qui sont aujourd'hui soumis au vote soit au final 547 projets pour les arrondissements dont 60 pour le 18^e (arrondissement qui comptabilise le plus de projets !) et 77 pour Paris.

A l'issue du vote de septembre, seuls les projets ayant récoltés le plus de voix seront réalisés dans la limite des budgets alloués par les arrondissements (3.9 millions pour le 18^e) et par la ville de Paris (37 millions).

N'hésitez pas à vous exprimer pour les projets qui vous parlent le plus, du 10 au 20 septembre.





REGARDS SUR LA VILLE

4 MILLIONS DE TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT LES VACANCES DANS LES ÉCOLES DU 18^E

LES ÉCOLES DU 18^E NE SONT PAS RESTÉES DÉSERTES ET SILENCIEUSES, DURANT LES DEUX MOIS D'ÉTÉ. ELLES ONT BRUISSÉ DE COUPS DE PINCEAUX, SOUVENT RÉSONNÉ DE COUPS DE PERCEUSES, MASQUÉES SOUS DES ÉCHAFAUDAGES ET DES BÂCHES DE CHANTIERS. COÛT DE CES VACANCES LABORIEUSES POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : PLUS DE 3 725 000 EUROS RÉPARTIS DANS TOUT L'ARRONDISSEMENT.

Le maire et son adjoint Philippe DARRIULAT Chargé des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs ont été attentifs à l'évolution des travaux cet été : améliorer le quotidien des élèves mais aussi assurer la pérennisation de bâtiments de tous âges, c'est l'objectif de cette campagne estivale de travaux. Des petits travaux de menuiserie à la pose d'une nouvelle toiture en passant par les travaux d'électricité ou de normes incendie.

Découvrez les 45 opérations menées dans les crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges pendant les vacances dans le 18^e

Sélection de travaux réalisés



Découvrez les autres travaux

Ecoles élémentaires

- rue Hermel : modernisation partielle du sol de la cour et réfection des sanitaires
- rue Pierre Budin : création local réserve et remplacement de la porte entrée avec installation d'un visiophone
- rue Lepic : modernisation du local des ASEM
- rue Ferdinand Flocon : modernisation des sanitaires adultes
- rue Foyatier : traitement des infiltrations

Ecoles maternelles

- rue Saint Luc : modernisation du réfectoire (isolation phonique)
- rue du Département : remplacement de la porte d'entrée

Ecole polyvalente

- rue des Poissonniers : réfection du réseau d'eau et de l'étanchéité de la toiture

Crèches collectives

- rue Richomme : modernisation des menuiseries extérieures et réfection de la peinture du bureau de la direction
- rue Pierre Budin : changement de l'extracteur en buanderie
- rue La Vieuville : modernisation de la VMC
- rue de l'Abreuvoir : modernisation de la passerelle et pose store banne
- 126 rue Marcadet : pose stores motorisés et modernisation des postes de change
- 83 rue Marcadet : diverses mises en conformité pour la sécurité incendie
- rue Bernard Dimey : restructuration espaces de change
- rue Charles Hermite : Création espace buanderie et modernisation des espaces de change

- rue Georgette Agutte : plan peinture WC
- rue Hermel : création VMC et dépose et nouveaux vestiaires

Collège

- Le Tac : études pour reprise toiture et charpente et étanchéité au-dessus du CDI et diagnostic structure des fissures horizontales
- Dorgeles : modernisation salle de classe (faux-plafonds, luminaires, peinture) et circulation (tranche 2/2)
- Coysevox : réfection des peintures dans le réfectoire
- Marie Curie : répartition des couvertines et vérification de l'étanchéité des toits-terrasses





TRIBUNES POLITIQUES

LA PROPRETÉ, UN ENJEU AU QUOTIDIEN POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

La France accueille début décembre la COP 21, en vue d'un nouvel accord international sur le climat. Paris prend sa part dans la transition écologique nécessaire et poursuit l'objectif de devenir une capitale « zéro déchet, zéro gaspillage » en poursuivant la règle des 3R : réduire, ré-utiliser, recycler.

Réduire les déchets, c'est produire à la source moins de déchets (emballages, plastiques, etc.) et développer le tri sélectif (verre, textile, etc.). Ré-utiliser, c'est donner une nouvelle vie aux objets, en lien avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui créent de l'emploi. Recycler, notamment les matières premières, c'est passer d'une société où l'on incinère ses déchets à une société où on recycle et valorise ses déchets. Tous les acteurs, institutionnels ou habitants, doivent participer à ces objectifs. C'est collectivement que nous devons adopter cette démarche et c'est plus nous serons collectivement les acteurs que nous réduirons les saletés sur l'espace public.

Au cours des prochaines semaines et au travers des événements organisés dans le 18^e comme le Cross Vert, la Fête des Vendanges ou les initiatives qui seront prises durant la COP 21, nous vous proposons, dans le 18^e, d'adopter les bonnes pratiques et de rencontrer ceux qui, avec vous, feront le 18^e et le Paris de demain.

Paris et le 18^e ne seront jamais propres en limitant nos efforts à l'augmentation des moyens de nettoyage, aussi nécessaires soient-ils. Déchetteries mobiles, collectes solidaires, expérimentations de tri, points éco-mobile, nettoyage participatif mais aussi ré-emploi et recyclage sont autant de gestes qui contribuent à l'objectif de propreté en complément du travail quotidien des services de la Ville de Paris.

C'est ensemble que nous ferons un 18^e et un Paris plus propre et plus écologique.

Le Groupe des élu-e-s PS, PRG et apparenté(s) :
Maya AKKARI, Felix BEPPO, Claudine BOUYGUES,
Jean-Bernard BROS, Evelyne DAMS, Philippe DARRIULAT,
Jean-Philippe DAVIAUD, Cédric DAWNY, Dominique
DEMANGEL, Myriam EL KHOMRI, Afaf GABELOTAUD, Mario
GONZALEZ, Didier GUILLOT, Catherine LASSURE, Eric
LEJOINDRE, Gilles MENEDE, Michel NEYRENEUF, Caroline
NEYRON, Sarah PROUST, Carine ROLLAND, Violaine TRAJAN,
Daniel VAILLANT

LE VILLAGE DE MONTMARTRE NE DOIT PAS DEVENIR UNE GIGANTESQUE GALERIE MARCHANDE

Après avoir utilisé 3 fois le 49-3 pour faire passer en force la loi Macron qui permet l'ouverture des magasins dans certaines zones touristiques jusqu'à minuit en semaine et le dimanche, le gouvernement a publié les décrets qui préciseront ces zones. Pour le 18^e, tout Montmartre est touché.

Les Conseils d'Arrondissement et de Paris s'étaient déjà prononcés contre ces ouvertures de magasins à partir d'un rapport dont les conclusions étaient claires : une telle mesure serait négative pour les petits commerces, les salariés et les modes de vie familiaux. De plus, le Conseil du 18^e s'est engagé en janvier dernier à soutenir l'artisanat de proximité et ses petits commerces (Vital Quartier).

Pour le 18^e si ce projet est appliqué c'est la mort des commerces de bouches, des épiceries et des échoppes de la Butte. Les grandes enseignes s'installeront et pourront, elles, payer l'augmentation du foncier et des loyers. Ce serait la fin de ce qui fait le charme et la particularité du village de Montmartre.

Non, Montmartre ne doit pas devenir une gigantesque galerie marchande. Il nous faut préserver sa qualité de vie pour qu'il reste un quartier où il fait bon vivre. Les décrets d'application ne doivent être promulgués qu'après consultation des acteurs et des élus. La Maire de Paris s'est prononcée contre, les syndicats des employés de commerces ont exprimé leur opposition et le syndicat des petits commerçants a dit son inquiétude et son désaccord. Les élu-e-s PCF-FDG du 18^e sont mobilisés contre ce projet depuis le début en prenant toute leur place dans ce combat. Ils continueront à lutter contre cette attaque et seront disponibles pour contribuer à une large mobilisation sociale contre la généralisation du travail du dimanche et de nuit et contraindre le Ministre de l'Économie à revoir sa copie.

Les élu-e-s PCF-FDG du 18^e arrondissement (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENCE, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) peuvent vous recevoir à leur permanence le vendredi matin en prenant RDV au 01 53 41 18 75

TOUS ENSEMBLE POUR L'ÉCOLOGIE !

De nombreux dossiers de notre rentrée politique sont liés aux enjeux écologiques. Défense du stade Championnet, préservation du Bois Dormoy, ouverture de la petite ceinture, opposition au CDG Express, mise en œuvre du plan vélo, introduction de repas végétariens et toujours davantage de bio à la cantine, végétalisation de l'espace public, valorisation des déchets organiques : tous participent de la valorisation de l'environnement qui concerne la qualité de vie des quartiers, le bien vivre ensemble, la santé de tous, et l'économie du XXI^e siècle.

Mais les écologistes ne soutiendront pas d'opérations de densification sur des espaces ouverts, sans concertation, et qui n'apportent aucune aménité pour ses habitants.

La défense du stade Championnet est emblématique : ce projet de construction de logements sur l'espace du stade n'est pas opportun ! Il pressurise encore les espaces de loisirs. Il menace la sérénité qu'apporte un espace de respiration et la convivialité que partagent sportifs et habitants. Les élu-e-s écologistes s'y opposent.

De même, nous dénonçons le projet de construction sur le bois Dormoy. Il est préjudiciable de sacrifier cet espace végétal, lieu de détente mais aussi de rencontres et d'apprentissages, alors qu'il pourrait judicieusement s'inscrire au sein de la coulée verte entre la gare du Nord et le futur quartier Chapelle International.

Et nous resterons force de propositions pour consacrer aux piétons des tronçons de voirie, et qu'y cohabitent harmonieusement différents usages. Nous continuerons de proposer des solutions pour renforcer l'économie des filières, alimentaires ou énergétiques, et veillerons à que soit entendue la parole citoyenne.

La vie municipale sera animée de débats. Vous pouvez compter sur les écologistes pour y défendre qualité de vie et équité.

Frédéric BADINA, Galla BRIDIER, Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LORENZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES, Ana VERISSIMO.

Permanences :

Tous les samedis, 10h-12h. Prise de rendez-vous au :

01 53 41 16 28. Site : paris18.eelv.fr

HOMMAGE AUX VICTIMES DU 4, RUE MYRHA

Émus comme tous les habitants, nous rendons ici hommage à toutes les victimes de l'incendie du 4, rue Myrha.

Nos pensées se tournent vers leurs proches. Les habitants du 18^e témoignent de leur émotion face à l'horreur.

Pierre-Yves BOURNAZEL (président du Groupe), Fadila MEHAL, Christian HONORE, Elisabeth BOYER, Michel LANGLOIS, Martine de BONNEUIL, Pierre LISCIA, Valérie MOUZANUIK, Laurent QUEINNEC élus du Groupe Républicains et Citoyens Indépendants.

Permanences en mairie du 18^e arrondissement tous les vendredis de 13h30 à 15h sans rendez-vous



QUESTIONS D'HABITANTS

Question de Eléonore, 32 ans :

« En tant qu'avocate je trouve formidable qu'un lieu comme le PAD 18 propose gratuitement des consultations juridiques. Va-t-il perdurer ? Est-il menacé ? »

LA RÉPONSE DE HUGO TOUZET :



Conseiller délégué, chargé de l'accès au Droit

Le point d'accès au droit est en effet un outil formidable pour une politique d'égalité. Il permet à celles et ceux qui le souhaitent, sans distinction, de venir chercher gratuitement une aide, un conseil, voire d'entreprendre des démarches auprès de professionnels du droit dans de multiples domaines. Chaque année ce sont environ 14 000 personnes qui bénéficient de ce PAD, situé au coeur d'un quartier populaire du 18^e.

Notre volonté est donc bien évidemment de le faire perdurer, et plus encore, d'en développer les activités. Ainsi nous portons l'ambition, avec les équipes du PAD, de développer une permanence spécifique pour accueillir les femmes victimes de violences.

Cependant, il est aussi menacé par les politiques gouvernementales de réductions des dotations aux collectivités qui amènent les municipalités à réduire leurs dépenses et affaiblir les services publics.

Défendre est donc l'affaire de toutes et tous. Cela implique de rester attentif, de le faire connaître et de se mobiliser pour obtenir que les subventions qui lui sont accordées ne soient pas amputées.

Question de Vincent, 36 ans :

« Qu'est ce que l'encadrement des loyers ? »

LA RÉPONSE DE GALLA BRIDIER :



Conseillère de Paris, chargée de l'habitat partagé et participatif

L'encadrement des loyers est entré en vigueur à Paris le 1er août 2015.

Il concerne la location vide ou meublée à titre de résidence principale dans le parc privé.

Les nouveaux loyers ne peuvent ainsi dépasser les loyers de référence majorés déterminés par arrêté préfectoral. Ceux-ci sont fixés en fonction du nombre de pièces, de l'époque de construction et du caractère meublé ou non des logements pour les 14 secteurs géographiques définis sur le territoire parisien. Un complément de loyer est possible selon certains critères.

Pour connaître l'ensemble du dispositif d'encadrement des loyers, contactez l'ADIL 75 : 01 42 79 50 49 (ligne spéciale encadrement des loyers), www.adil75.org.

Question de Marcus, 25 ans :

« En cette année de Cop 21 les cantines scolaires appliquent elles une alimentation durable dans les assiettes de nos enfants ? »

LA RÉPONSE DE DOMINIQUE DEMANGEL



Conseillère déléguée, chargée de la santé, de la lutte contre les toxicomanies et de la caisse des écoles

13 000 repas sont servis chaque jour dans le 18^e.

Aider les enfants à choisir les aliments, à se dégager de l'influence des tendances, des médias et des traditions : c'est le rôle important que joue l'école dans l'éducation au goût, en complément de des familles. La cantine représente parfois le seul repas avec des légumes ou des fruits.

Les menus (plat principal, une garniture, un produit laitier et, au choix, une entrée et/ou un dessert) sont équilibrés et variés respectent les recommandations particulières du cahier des charges de la collectivité. Les produits issus de l'agriculture biologique ou labellisés ont augmenté :

-les volailles, le veau et l'agneau sont label rouge

- au goûter 1 composant sur deux est bio.

- la saisonnalité est respectée

- les poissons sont issus de la pêche durable et responsable.

- les produits pouvant contenir de l'huile de palme sont proscrits.

Le bio est présent une fois par semaine et 2 fois par mois est proposé un menu végétarien.

La cantine est l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'une alimentation de qualité pour leur santé et pour l'environnement, une manière de former des ecocitoyens.

Vous aussi, posez vos questions



/Mairie18e



@Mairie18Paris



mairie18@paris.fr



APPELS À CANDIDATURE

JOURNALISTES EN DEVENIR

Envie d'écrire le 18^e pour le 18^e ? La mairie du 18^e propose aux jeunes pour l'année 2015-2016 une formation gratuite au métier du journalisme.

Les jeunes du 18^e arrondissement entre 12 et 22 ans seront formés durant toute l'année scolaire, de la technique d'enquête à la rédaction, dans l'objectif de produire un journal municipal écrit par leurs soins.

Les formations auront lieu en dehors des temps scolaires, pendant les vacances.

Pour vous inscrire envoyez nous un mail avec pour objet MEDIA JEUNES mairie18@paris.fr en nous laissant vos coordonnées, et en motivant votre envie de participer.



VOUS FAITES LA COP 21 ?

Votre structure organise un événement dans le 18^e à l'occasion de la COP 21 ?

Nous vous proposons d'être dans le programme officiel de « le 18^e fait sa COP 21 »

- Envoyez nous un mail avec pour objet « le 18^e fait sa COP 21 » en nous décrivant votre événement succinctement à mairie18@paris.fr avant le 28 septembre

Vous êtes engagés pour l'environnement au niveau local ou international ?

- Décrivez-nous en quelques lignes votre engagement, nous cherchons à photographier des habitants qui s'engagent

- Envoyez nous un mail avec pour objet « Je fais ma COP 21 » en nous laissant vos coordonnées à mairie18@paris.fr avant le 28 septembre



AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS OU PROFESSIONNELS DU 18^E



Transmettez nous votre photo : elle sera peut-être sélectionnée pour la prochaine couverture du magazine en novembre prochain.

Le sujet ? C'est l'hiver dans le 18^e !

Format : portrait. - Jpeg Haute définition / CMJN

Vos clichés doivent être envoyés par mail mairie18@paris.fr

Mairie du 18^e



01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS cedex 18

M° Jules Joffrin, ligne 12

Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus

Stations Vélib' N° 18025, 18021,

18030, 18016

Tous services

Lundi – vendredi : 8h30 à 17h

Jeudi : 8h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h30

[Uniquement le service état-civil pour les déclarations de naissance et de décès]

> Service enfance

Rez-de-chaussée haut

Pour le Relais Info Famille (RIF) : horaire spécifique le jeudi 14h-19h30

> Service Élections

Rez-de-chaussée haut

> Service État-Civil

2^e étage, aile B, Bureau 207

Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208

Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

> Service des Affaires Générales et Recensement de la Population

3^e étage, aile B, Bureau 310

> Caisse-Régie

1^{er} étage, aile B, Bureau 103

Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

> Caisse des Écoles

Rez-de-chaussée haut

> Antenne logement

1^{er} étage, aile B

Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement.

Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social.

www.demande-logement-social.gouv.fr

> Tribunal d'Instance

Greffe du tribunal : rez-de-chaussée, aile A

Tél : 01 49 25 83 25

[appel jusqu'à 16h]

Lundi et vendredi : 9h-12h30

et 13h30-16h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h

Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A



PORTRAIT



LES SOMNAMBULES DE L'ÉCOLE HOUDON

C'est à l'école HOUDON sur les flancs de la butte Montmartre que M18 a eu le privilège et le bonheur de rencontrer Raphaël. Pourquoi ce lieu insolite ? Parce que ce serait l'école où son fils ainé Roman âgé de sept ans est scolarisé ? Pas seulement, mais surtout parce que c'est là que l'artiste a enregistré avec le concours d'une soixantaine d'enfants de CM2 de l'école des chœurs pour son dernier album.

Raphaël c'est un regard minéral et perçant avec de grands yeux translucides qui vous hypnotisent, Raphaël c'est une voie douce et claire qui vous retient et vous captive. *« Quand j'ai commencé à écrire nous confie le chanteur, j'habitais un petit appartement au dessus d'une maternelle ; quand j'ouvrais les fenêtres, des cris des gamins venaient se mêler à mes maquettes d'enregistrement cette espèce de bonheur, cette joie permanente, ces voix non canalisées, je trouvais ça intéressant »* et il enchaîne *« depuis la naissance de mon fils Roman j'avais envie de faire un disque qui parle de l'enfance »*.

Pourquoi cet album s'appelle « Somnambules » s'interroge M18 ? *« Parce que mon fils Roman a été somnambule et je trouvais très beau cet état où l'on rêve debout, qui ressemble en quelque sorte à l'état de création artistique »* et tout au long de cet album, autour de l'enfance et avec des enfants, Raphaël apparaît sous les traits d'un père de famille l'esprit mature et les épaules larges. Il y aborde le thème de l'enfance sous toutes ces coutures avec une grande sensibilité mais sans naïveté ni mièvrerie. *« Tu n'es pas obligé d'être bête quand on parle à des gosses »* dit-il. L'enfance, l'artiste a creusé ce thème à partir de ses souvenirs, de l'observation de ses deux enfants, du mythe de Peter pan ou du téléfilm « Made in Britain » d'Alan Clarke.

Son fils Roman qu'il a eu avec l'actrice Mélanie THIERRY sa compagne a écrit les paroles de « Par ici les ailes des oiseaux », Raphaël a aussi mis en musique un poème de Jules LAFORQUE « Maladie de Cœur ».

Nul doute que ce nouvel album de douze textes est celui de la maturité de l'artiste qui a bientôt quarante ans et déjà quinze ans de carrière et qui vient de signer la son septième album promis au succès.

L'année 2015 restera pour l'artiste une année bien remplie au cours de laquelle il aura enregistré la musique du dernier film de Samuel BENCHETRIT « Asphalte » il aura signé la musique du film de Thomas BIDEGAIN « les Cowboys », il aura recréé aux Francfolies de la Rochelle l'album « Matrice » de Gérard Manset et il aura présenté « Somnambules » en tournée d'été en faisant monter sur scène les enfants du conservatoire de chaque ville visitée. *« Je suis incapable de ne rien faire car j'avais peur de m'ennuyer »* s'excuse t'il.

Avant de nous séparer nous remercions très chaleureusement

Raphaël et félicitons sans réserve les écoliers de l'école HOUDON qui l'entourent quand l'artiste comme pour nous retenir encore nous confie *« Vous savez et le constatez j'ai foi en l'école publique, j'y ai fait toute ma scolarité et j'aimerais que ce soit le cas pour mes enfants. J'aime bien cette mixité. Ce qui m'a surtout donné la foi en l'avenir c'est de voir des connaissances qu'ont les petits de 8-10 ans d'aujourd'hui, leurs réflexions leur pensée. Je me dis qu'ils vont faire bouger le monde »*.

Nous ne rêvions plus belle conclusion. Et quand nous apprenons que Raphaël sera le parrain de notre prochaine Fête des Vendanges nous sommes comblés.

**« VOUS SAVEZ ET LE CONSTATEZ
J'AI FOI EN L'ÉCOLE PUBLIQUE,
J'Y AI FAIT TOUTE MA SCOLARITÉ
ET J'AIMERAI QUE CE SOIT LE CAS
POUR MES ENFANTS. J'AIME BIEN
CETTE MIXITÉ. »**
